

Décret

Générale

colonial

Décret n° 70-1323 Décret relatif à la composition du Gouvernement (J.O.R.F. du 8 janvier 1971, p. 292).

n° 70-1323

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
7 janvier 1971

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1971

Date du numéro
25 janvier 1971

VISAS

Le Président de la République, Vu l'article 8 de la Constitutions

Vu le décret du 22 juin 1969 portant nomination des membres du Gouvernement

Sur la proposition du Premier Ministre,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°: —, Sont nommes : Ministre d'Etat chargé des réformes administratives : M. Roger Frey; Ministre des Affaires culturelles : M. Jacques Duhamel a à Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des relations avec le Parlement : M. Jacques Chirac ; Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la protection de la nature et de l'environnement : M. Robert Poujade ; Ministre de l'Agriculture : M. Michel Cointat ; Ministre des Transports : M. Jean Chamant.

Art. 2

— Sont nommés : Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Fonction publique : M. Philippe Malaud ; Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget : M. Jean Taittinger.

Art. 3

— Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République française.